

# «Tout sauf un cours de rien !»

La députée provinciale en charge de l'enseignement, Isabelle Kibassa-Maliba, a profité d'une prise de parole lors du conseil provincial de jeudi dernier, pour défendre ce que beaucoup appellent «le cours de rien».

Pour couper court à la polémique, elle a présenté la structure du cours. Une façon de «montrer qu'avec rien, on peut faire quelque chose.»

Dès le 1<sup>er</sup> octobre, les élèves des écoles provinciales qui auront opté pour ce nouveau cours en remplacement du cours de religion ou de morale suivront deux séances de 50 minutes par semaine. Trois thématiques sont au programme de ce cursus : la démocratie (fonctionnement institutionnel, enjeux de société), la méthode et la philosophie (religions, doctrines philosophiques, etc.) et la connaissance de soi et des autres.

Ces trois piliers du cours seront présents dans le programme de chaque année, mais seront plus ou moins approfondis en fonc-

tion des tranches d'âge. Ainsi, le 1<sup>er</sup> degré fait la part belle au chapitre démocratie. La philosophie et les religions, plus conceptuelles, seront plutôt au calendrier du 3<sup>e</sup> degré.

Selon M<sup>me</sup> Kibassa-Maliba, «ces cours permettront à l'élève de développer des compétences de synthèse, recherches documentaires ou encore d'expression orale dans le cadre de la présentation de travaux aux autres élèves.» Des conférences, visites et rencontres avec le monde culturel, social, économique ou politique compléteront les cours dispensés en classe.

Lancé en début d'année, le projet d'encadrement pédagogique alternatif se veut être une solution «rapide, cohérente et adaptée aux attentes de nos citoyens, actuels et futurs.»

Début de réponse ce 1<sup>er</sup> octobre, dans les classes de nos écoles provinciales. ■ **M.V.**